

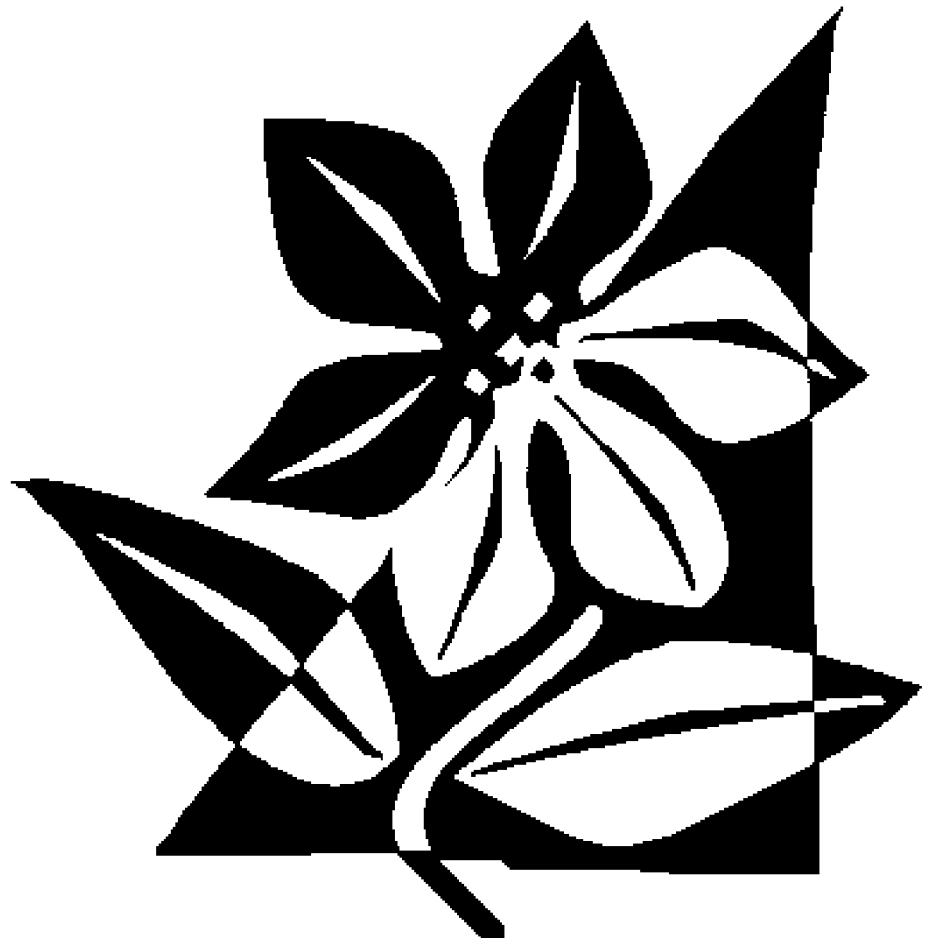


Santé
Canada

Health
Canada

Sensibilisation du personnel en milieu de travail

*La violence dans les fréquentations:
un risque à tout âge*



Canada

LA VIOLENCE DANS LES FRÉQUENTATIONS: UN RISQUE À TOUT ÂGE

SENSIBILISATION DU PERSONNEL EN MILIEU DE TRAVAIL

Un guide pour les gens qui veulent se réunir afin de discuter des problèmes de violence dans les fréquentations.

financé par

L'Unité de la santé mentale, Division des soins et questions de santé en Centre national d'information sur la violence dans la famille, Santé Canada, mars 1996.

Notre mission est d'aider les Canadiens et les
Canadiennes à maintenir et à améliorer leur état de santé.
Santé Canada.

Vous pouvez obtenir des exemplaires supplémentaires en vous adressant à:

Centre national d'information sur la violence dans la famille
Direction générale de la promotion et des programmes de la santé
Santé Canada
Ottawa, Ontario
K1A 1B4
Tél : (613) 957-2938

Sans frais 1-800-267-1291
Télécopieur : (613) 941-8930

ATS (appareil téléphonique pour les sourds):
1-800-561-5643 or (613) 952-6396

Also available in English under the title:
DATING VIOLENCE: AN ISSUE AT ANY AGE
AWARENESS INFORMATION FOR PEOPLE IN THE WORKPLACE

Les opinions exprimés dans ce manuel ne représentent pas nécessairement ceux de Santé Canada. Il est interdit de reproduire les documents pour en faire un usage commercial, mais nous en encourageons la reproduction à d'autres fins si la source est mentionnée.

© Ministre des travaux publics et services gouvernementaux Canada 1996

LA VIOLENCE DANS LES FRÉQUENTATIONS: UN RISQUE À TOUT ÂGE
SENSIBILISATION DU PERSONNEL EN MILIEU DE TRAVAIL (Français) N° de catalogue H72-21/140-1996F
ISBN 0-662-80590-9

REMERCIEMENTS

Le concept présenté dans ce manuel et le Projet de sensibilisation à la violence familiale ont été élaborés sur contrat avec Le Justice Institut de C.-B. par Flora MacLeod, directrice de programme (services du développement des programmes de formation). Le «Guide par étapes» et les «Conseils aux animateurs» ont été conçus par Brenda Dafoe, consultante en éducation des adultes

Le projet a été financé par L'Unité de la santé mentale, Division des soins et questions de santé, Santé Canada, en collaboration avec le Centre national d'information sur la violence dans la famille Santé Canada. La réalisation du projet a été facilité par les conseils de Joan Simpson, expert-conseil, la prévention de la violence et de la santé mentale, pour l'Unité de la santé mentale et Barbara Merriam, directrice du Centre national d'information sur

Comité consultatif:

VALERIE BEGG
Éducatrice, Program de prévention contre la violence sexuelle chez les adolescents
Société canadienne de la Croix-Rouge, région du Fraser
New Westminster (C.-B.)

JENNY FRIESEN
Coordonnatrice des soins thérapeutiques en foyer d'accueil et membre du Comité de Weyburn et du Conseil régional sur la violence envers les enfants
Weyburn (Sask.)

BARBARA KLAASSEN
Coordonnatrice, Program de prévention contre la violence sexuelle chez les adolescents
Société canadienne de la Croix-Rouge, région de Calgary
Calgary (Alb.)

PEARL MCKENZIE
Consultante
Vancouver-Nord (C.-B.)

SUZANNE MULLIGAN
Directrice administrative, Conseil communautaire de Hamilton-Wentworth contre la violence envers les enfants
Hamilton (Ont.)

DONNA STEWART
Coordonnatrice, Coalition de la C.-B. pour l'élimination des mauvais traitements infligés aux personnes âgées
Burnaby (C.-B.)

la violence dans la famille, Direction générale de la promotion et des programmes de la santé de Santé Canada.

Le contenu de la série a été élaboré à la suite de réunions de groupes de discussion sur la violence conjugale, les agressions sexuelles contre les enfants, les agressions et la négligence à l'égard des personnes âgées et la violence dans les fréquentations, menés avec l'aide de comités consultatifs d'experts dans chaque domaine. Le module sur la violence dans les fréquentations a été mis à l'essai auprès de groupes d'employés de Calgary (Alb.) et de Surrey (C.-B.). Nous tenons à remercier les personnes qui ont facilité la réalisation de ces essais et présenté le matériel à leurs collègues, ou qui ont participé aux séances d'information; leurs commentaires nous ont été très précieux.

Développement et rédaction:

FLORA MACLEOD, RÉDACTRICE ET DIRECTRICE DE PROJET

BRENDA DAFOE, RÉDACTRICE ET CONSULTANTE EN ÉDUCATION DES ADULTES

CAROL CHEVELDAVE ET SARAH ROSS, RÉVISEURES

WESTERN TECHNOGRAPHICS LTD., ÉDITEURS

FINANCÉ PAR:
L'UNITÉ DE LA SANTÉ MENTALE, DIVISIONS DES SOINS ET QUESTIONS, DE SANTÉ, SANTÉ CANADA ET
DIRECTION GÉNÉRALE NATIONAL D'INFORMATION SUR LA VIOLENCE DANS LA FAMILLE,
DIVISION DE LA PROMOTION DES PROGRAMMES DE LA SANTÉ
SANTÉ CANADA

QUELQUES MOTS SUR LE MANUEL D'INFORMATION SUR LA VIOLENCE DANS LES FRÉQUENTATIONS

LA CONCEPTION DU MANUEL REPOSE SUR LES PRINCIPES SUIVANTS: _____

- les gens sont portés à se réunir pour discuter de questions qui les touchent
 - les gens apprennent en discutant entre eux
 - le fait que l'animateur soit un pair peut faciliter l'apprentissage
 - le fait de confier à un pair l'animation de la séance est un signe de respect
- pour le vécu des gens et leur situation particulière
 - les gens ont des compétences précieuses et des points de vue tout à fait valables à offrir dans leur interaction avec autrui
 - l'animation de la séance par un pair convient lorsqu'il s'agit de présenter du matériel de base sur des questions qui touchent chacun de nous au quotidien et d'en discuter.

CARACTÉRISTIQUES: _____

DESTINATAIRES: GROUPES INFORMELS

L'information a été conçue pour être utilisée par des personnes qui veulent se rencontrer pour avoir une discussion dirigée sur la violence dans les fréquentations.

APPROCHE: SENSIBILISATION PAR DES PAIRS

Le matériel est présenté de façon simple et non technique qui facilite la tâche de l'animateur, lequel n'est ni un spécialiste du sujet ni même nécessairement un professeur d'expérience ou une personne habituée à parler en public.

CONTENU : INFORMATION DE BASE SUR LA VIOLENCE DANS LES FRÉQUENTATIONS

Ce matériel préliminaire est conçu pour intéresser le grand public.

ÉLÉMENTS CLEFS: SENSIBILISATION ET CONNAISSANCE DES RESSOURCES DISPONIBLES

L'objectif de la séance d'information est de faire mieux comprendre le problème de la violence dans les fréquentations, de proposer des mesures concrètes pour obtenir de l'aide et d'indiquer la

gamme des ressources disponibles dans la communauté, notamment les services, les programmes et les personnes qui ont de l'information spécialisée sur le sujet.

DURÉE: UNE HEURE

La séance d'information dure environ une heure, mais un groupe peut décider d'y consacrer plus ou moins de temps, ou poursuivre la discussion dans des séances subséquentes.

CADRE: MILIEU DE TRAVAIL OU AUTRE

Le manuel est conçu pour être utilisé en milieu de travail, à l'heure du midi ou avant ou après les heures de travail, mais il peut aussi être utilisé ailleurs dans la communauté pour guider des échanges informels sur la violence dans les fréquentations.

LE MANUEL FAIT PARTIE D'UNE SÉRIE

D'autres sources d'information sur différents sujets liés à la violence familiale peuvent être obtenues auprès du Centre national d'information sur la violence dans la famille.

ORGANISATION DE L'INFORMATION

PLANIFICATION DE LA SÉANCE D'INFORMATION

La première section porte sur les objectifs de la séance d'information, les personnes qui peuvent y participer, l'endroit et le moment où elle peut se dérouler et la façon dont il faut l'organiser. A la page intitulée «CONSEILS AUX ANIMATEURS», vous trouverez des suggestions et des idées sur la façon de présenter l'information contenue dans la trousse.

Cette section renferme aussi de l'information de base provenant du Centre national d'information sur la violence dans la famille, une LISTE (blanche) DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES que l'animateur doit remplir, ainsi qu'un échantillon d'une AFFICHE pour annoncer la séance d'information.

GUIDE PAR ÉTAPES

La deuxième section contient des renseignements de base, des idées sur la façon de faire les présentations, des suggestions de points à discuter, un ordre du jour, les

réponses à une petite interrogation, des idées d'activités de la documentation à distribuer et des indications sur la façon d'utiliser cette documentation.

PLANIFICATION DE LA SÉANCE D'INFORMATION

OBJECTIFS

Il est important de savoir à quoi doit servir la séance d'information sur la violence dans les fréquentations. Ses objectifs sont d'aider les participants à :

- prendre conscience de la violence qui existe dans certaines relations;
- parler de la violence dans les fréquentations et à voir que ce problème peut toucher des personnes de tout âge;

- connaître certaines mesures concrètes qui peuvent aider;
- connaître les ressources qui existent dans leur communauté.

La violence dans les fréquentations préoccupe les gens dans notre société. Nous pouvons tous contribuer à sécuriser notre communauté. La sensibilisation en milieu de travail est un bon point de départ.

QUI?

Qui peut planifier une séance d'information sur la violence dans les fréquentations? Vous. En effet, vous pouvez réunir un groupe au travail et vous servir de ce guide pour lancer la discussion.

Il est préférable que vous soyez deux pour animer la discussion; ainsi, si une personne est troublée au point d'avoir besoin d'aide et de conseils

individuels avant la fin de la séance, l'un de vous pourra s'en occuper. Parler de la violence dans une relation n'est pas chose facile; il se peut que certaines personnes aient besoin de parler à quelqu'un en particulier pour savoir où trouver de l'aide. Il est important que les deux animateurs étudient le GUIDE PAR ÉTAPES avant la séance d'information. À la fin de la séance, prévoyez du temps pour répondre aux demandes de

renseignements ou d'aide.

Personne ne s'attend à ce que vous ayez toutes les réponses aux questions des participants, mais vous pouvez les adresser à des personnes mieux placées pour le faire qui figurent sur votre liste de ressources communautaires. Vous n'avez pas à être un expert pour organiser une séance d'information. Vous devez cependant:

- vous intéresser à la question;
- lire la présente documentation;
- remplir la page sur les ressources communautaires.

Trouvez des personnes-clefs qui peuvent vous

offrir leur aide. Dans certains milieux de travail, il y a des gens qui s'occupent spécialement des problèmes touchant les employés. Communiquez à l'avance avec le responsable du programme d'aide aux employés, le conseiller syndical ou le responsable du programme de santé au travail, ou encore le comité de bien-être des employés ou de santé et sécurité au travail. Ces personnes voudront peut-être vous aider à organiser la séance d'information ou y participer. De toute manière, vous devriez leur faire savoir que vous prévoyez organiser une séance d'information, non seulement par politesse, mais aussi parce que ces personnes pourraient voir augmenter le nombre d'employés qui demandent leur aide.

OÙ?

Ce guide est conçu pour être utilisé en milieu de travail mais il pourrait aussi être utilisé dans un cadre résidentiel ou communautaire.

Au travail, vérifiez si vous pouvez utiliser une salle de réunion. Le mieux est de trouver un endroit tranquille. Il y a peut-être une salle de cours ou une salle de réunion que vous pouvez réserver en vue de la séance d'information. Si le groupe n'est pas trop nombreux, vous pouvez aussi utiliser un bureau personnel. Une section séparée de la cafétéria ou de la salle de repos pourrait également servir. S'il y a un

responsable du programme d'aide aux employés ou un conseiller syndical dans votre milieu de travail, demandez-leur des suggestions sur l'endroit le plus approprié.

Si vous n'êtes pas autorisé à tenir la réunion sur les lieux de travail ou s'il n'y a aucun endroit satisfaisant, vous pouvez organiser la rencontre ailleurs, par exemple dans une bibliothèque, au YWCA, dans un centre communautaire ou un centre pour la famille. Les responsables de ces endroits accepteront peut-être de vous accueillir.

QUAND?

Le GUIDE PAR ÉTAPES est conçu pour que la séance dure 55 minutes, afin qu'elle puisse avoir lieu le midi. Il se peut aussi que votre employeur accepte de vous laisser du temps pendant les heures de travail. En effet, la violence familiale, y compris la violence dans les fréquentations, affecte

les travailleurs et peut entraîner la maladie, l'absentéisme et un manque de concentration qui nuiront à la productivité ou augmenteront les risques de blessures.

COMMENT?

Choisissez un lieu et une date. Demandez à quelqu'un de vous aider, et répartissez-vous

les tâches. Ensuite :

1. ANNONCEZ LA SÉANCE.

Peut-être voudrez-vous inviter seulement certaines personnes que la question de la violence dans les fréquentations pourrait intéresser. Vous pouvez aussi annoncer la séance d'information sur les babillards. N'oubliez pas de vérifier si vous avez besoin d'une autorisation pour afficher sur les lieux de travail.

Le manuel contient un échantillon d'une affiche. Si vous voulez vous en servir, vous n'avez qu'à y indiquer

l'heure et le lieu, puis faire des photocopies sur du papier coloré.

Une dizaine de personnes constituent un bon groupe mais vous pouvez aussi très bien être plus ou moins nombreux. Si vous procédez par invitation, vous aurez une certaine idée du nombre de participants. Un groupe n'est jamais trop petit; à deux, vous pouvez très bien utiliser le guide de manière efficace.

2. REMPLISSEZ À L'AVANCE LA LISTE DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES QUI SERA DISTRIBUÉE.

Cette formule se trouve à l'arrière du manuel. Elle sera très utile aux participants si vous y inscrivez des numéros de téléphone locaux. Aussi, avant le jour de la séance, inscrivez-y au moins un numéro où l'on peut appeler en cas d'urgence et, si possible, un numéro où l'on peut obtenir de l'information sur les services communautaires. Pour obtenir d'autres numéros de téléphone, il vous suffit de composer n'importe quel numéro d'information.

Il existe des ressources-clefs dans presque chaque ville et communauté de notre pays. L'annuaire téléphonique est la meilleure source d'information,

mais la bibliothèque ou le centre d'information local pourraient aussi vous aider à communiquer avec ces services dans votre région.

Il est important de fournir des numéros de téléphone, car les personnes qui participent à la séance d'information peuvent avoir besoin de savoir où obtenir de l'aide. Elles ne diront peut-être rien de précis pendant la séance mais par la suite, cette liste aura peut-être une importance capitale pour elles.

3. FAITES QUELQUES LECTURES ET QUELQUES PRÉPARATIFS À L'AVANCE.

- lisez les CONSEILS AUX ANIMATEURS;
- lisez le GUIDE PAR ÉTAPES;
- lisez les feuillets d'information du Centre national d'information sur la violence dans la famille au sujet de la violence dans les fréquentations, qui se trouvent dans le manuel;
- une fois remplie, photocopiez la LISTE DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES, l'ordre du jour et les autres documents à distribuer. Faites au moins autant de photocopies que vous attendez de participants. S'il vous reste des copies de la liste de

ressources communautaires, affichez-les sur les babillards à la disposition des employés dans votre milieu de travail;

- prévoyez des crayons et du papier pour les exercices que vous ferez à partir des CAS TYPES.

Bonne chance dans votre séance de sensibilisation à la violence dans les fréquentations.

CONSEILS AUX ANIMATEURS

1. Les participants et vous allez réfléchir ensemble à la question de la violence dans les fréquentations. Soyez naturel. Si vous êtes à l'aise et décontracté, l'atmosphère sera plus détendue et plus amicale.
2. Vous êtes là en tant qu'animateur, et non comme spécialiste. Vous n'avez pas à fournir toutes les réponses ou toutes les solutions : *« Mon rôle aujourd'hui est de vous aider à ne pas vous écarter du sujet, et de veiller à ce que chacun ait la chance de parler s'il le veut. »*
3. Les adultes placés en situation d'apprentissage apportent avec eux une vaste gamme de connaissances et d'expériences. Il vaut la peine d'en tenir compte et, dans certains cas, de le souligner : *« Voilà un bon exemple. Vous en savez beaucoup à-dessus, Jeanne ... »*
4. Il n'est pas facile de parler de la violence dans les fréquentations. Cela peut réveiller des sentiments de tristesse ou de colère. Il serait peut-être bon de montrer que vous en êtes conscient, Dites par exemple : *« Cela doit avoir été très difficile pour vous, Fabienne ... »*
5. Il est bon de respecter l'horaire prévu dans l'ordre du jour. Si les participants s'intéressent plus spécialement à tel ou tel sujet, vous pouvez leur demander de décider en groupe s'ils veulent couvrir tout l'ordre du jour ou s'en tenir au sujet en question : *« Il nous reste seulement 10 minutes, et nous avons trois autres points à couvrir. Que voulez-vous faire ? »* La solution consiste peut-être à prévoir une autre séance, ou à laisser tomber les autres points et vous contenter de distribuer la documentation s'y rapportant.
6. Il est important de répondre à tous les commentaires par un signe de la tête, un sourire ou un *« merci »*, même si certains sont plus ou moins pertinents.
7. Il peut arriver qu'une personne s'écarte du sujet pour parler de quelque chose qui lui tient très à coeur. Le cas échéant, vous pourriez lui dire : *« Je comprends que cela vous préoccupe, mais aujourd'hui nous voulons discuter de ... »* Si la personne insiste, montrez que vous tenez compte de ce qu'elle vous dit, offrez-lui d'en parler avec vous après la séance, puis revenez à l'ordre du jour.
8. Il peut être utile de revenir de temps en temps sur certains points abordés précédemment : *« Vous vous rappelez des signes de violence affective dont nous avons parlé plus tôt ? »*
9. Certaines personnes peuvent se sentir très troublées et vouloir s'entretenir en privé avec quelqu'un. Adjoignez-vous un partenaire qui pourra vous aider. Vous pourrez ainsi continuer d'animer la séance pendant que votre partenaire aidera la personne et la renseignera sur les ressources disponibles dans la communauté.
10. Remerciez les participants de leur présence . *« Ce n'est pas facile de parler de la violence dans les fréquentations. C'est grâce à des gens comme vous que les choses pourront changer. Merci »*

GUIDE PAR ÉTAPES

1 LORSQUE LES PARTICIPANTS ARRIVENT:

Remettez-leur l'ORDRE DU JOUR, L'INTERROGATION et la LISTE DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES.

2 PRÉSENTEZ-VOUS, ET DEMANDEZ AUX PARTICIPANTS DE SE PRÉSENTER (environ 5 minutes)

Commencez par vous présenter vous-même.

Présentation du groupe.

Jetez un regard sur le groupe et demandez vous :

Si vous avez répondu «oui» à une de ces questions, laissez tomber les présentations et passez directement à l'étape suivante. Si vous optez pour les présentations, voici une méthode rapide qui permet à chacun de rencontrer au moins deux personnes :

- demandez-leur de répondre à

L'INTERROGATION

- dites-leur que vous y reviendrez un peu plus tard
- passez brièvement en revue l'ORDRE DU JOUR pour expliquer au groupe comment la séance se déroulera.

Indiquez :

- pourquoi vous avez décidé d'organiser cette séance d'information
- que vous disposez d'un temps limité: «Nous ne disposons que de 55 minutes pour tenir la séance aujourd'hui et nous avons un ordre du jour très chargé, comme vous pouvez le constater sur votre copie ... »;
- que si une personne doit sortir pour une raison ou pour une autre, elle ne doit pas hésiter à le faire
- que la violence dans les fréquentations est un sujet qui soulève beaucoup d'émotions, et que certains trouvent difficile d'en parler
- qu'il existe des programmes qui contribuent à prévenir la violence dans les fréquentations
- que les participants sont invités à faire des commentaires et poser des questions pendant la séance.
- si tout le monde se connaît
- si les présentations risquent de prendre trop de temps, vu le nombre de participants
- si les présentations risquent de gêner certaines personnes.
- demandez à chacun de se présenter à son voisin de gauche
- et ensuite à son voisin de droite.

3 QU'EST-CE QUE LA «VIOLENCE DANS LES FRÉQUENTATIONS»? (environ 20 minutes)

Commencez par donner une définition.

La «violence dans les fréquentations», c'est la violence physique, affective ou sexuelle qu'exerce une personne contre celle qu'elle fréquente. La victime de cette violence est le plus souvent la femme. Le problème de la violence dans les fréquentations n'est pas nouveau; il s'agit d'un problème grave dont on ne parlait pas jusqu'à tout récemment.

Bien que les adolescentes et les jeunes femmes qui ont juste dépassé la vingtaine soient les plus touchées par cette forme de violence, le problème se rencontre à tout âge. En effet, dans la société d'aujourd'hui, il n'y a pas d'âge pour les fréquentations et, comme pour toute relation de confiance marquée par la violence, il s'agit d'un sujet difficile à aborder, qui peut avoir des échos très personnels chez certains participants.

Vous pourriez dire :

L'objectif de la séance est de vous sensibiliser à la violence qui peut exister dans les fréquentations : De quoi s'agit-il? Quels en sont les premiers signes? Que pouvons-nous y faire?

La violence dans les fréquentations peut arriver à tout âge, aussi bien chez les couples hétérosexuels que homosexuels. Il ne s'agit pas d'un nouveau problème social, mais c'est un problème dont on n'a commencé à parler que tout récemment. L'expression «violence dans les fréquentations» englobe aussi bien la violence physique que la violence affective. On ne sait pas exactement à quel point cette forme de violence est répandue, mais tout indique qu'elle est très courante. Comme dans le cas de la violence familiale, le fait de prendre conscience de cette violence est la première façon d'aborder le problème. Cependant, il n'est pas facile d'en parler, et cela peut soulever des questions très personnelles chez certains d'entre vous.

Si l'on ne parle pas de la violence dans les fréquentations, c'est en partie parce que souvent, on ne comprend pas qu'il s'agit d'un problème. Ce problème n'est pas toujours facile à reconnaître, compte tenu de la façon dont se modèlent les relations sociales des hommes et des femmes dans notre société. Dans le passé, l'inégalité des sexes était chose acceptable sur le plan social, et l'on ne s'arrêtait pas aux cas de violence dans les fréquentations.

Certaines femmes sont plus vulnérables à la violence que d'autres parce qu'elles ont été conditionnées à croire que la femme doit faire passer les désirs et les besoins de l'homme avant les siens. Ces femmes croient parfois que l'homme doit être indépendant et tout-puissant et la femme, passive et soumise. Il y en a encore qui croient que la violence dans les fréquentations est un signe d'amour.

Exercice

Pour l'exercice suivant, les quatre CAS TYPES que vous distribuerez aideront à clarifier ce que nous voulons dire par violence dans les fréquentations. Demandez au groupe de répondre aux questions concernant chaque récit et d'en discuter.

Commencez par distribuer les CAS TYPES. Expliquez l'exercice.

Vous pourriez dire:

Vous avez en main quatre cas types. je vais les lire l'une après l'autre. Ensuite, je vais vous demander de répondre aux questions posées après chaque récit.

Quand vous aurez terminé, j'aimerais que quelques personnes acceptent de nous lire leurs réponses. N'hésitez pas à faire des remarques ou poser des questions pendant l'exercice.

CAS TYPES (documentation d'accompagnement)

Écoutez bien pendant la lecture du récit. Après chaque récit, répondez aux questions sur votre feuille.

1. Marie sort avec Richard depuis le début de son Secondaire V. Depuis quelques semaines, Richard lui pose toutes sortes de questions. Il n'arrête pas de lui demander à qui elle a parlé en classe, pourquoi elle n'était pas à la maison quand il lui a téléphoné, et pourquoi elle passe avec ses amies du temps qu'elle pourrait lui consacrer à lui. Marie ne s'en inquiétait pas trop au début, mais depuis peu, Richard a presque toujours l'air de mauvaise humeur. À l'école, il la traite de toutes sortes de noms, pour ensuite s'excuser. Hier soir, il l'a frappée. Il dit qu'il est contrarié parce qu'il l'aime et qu'elle le «rend fou».

Avons-nous ici un exemple de violence dans les fréquentations? Oui Non

Si oui, quels étaient les signaux d'avertissement? _____

Note à l'animateur : Cette histoire illustre un cas de violence dans les fréquentations. Parmi les signaux d'alarme, il y a la jalousie, la volonté de contrôler l'autre, et le fait que le blâme est rejeté sur la victime.

2. Il y a deux ans, Sarah a fréquenté un homme appelé André. Elle souhaitait que la relation débouche sur quelque chose de plus sérieux, mais pas André. Ils ont fini par s'éloigner l'un de l'autre. Sarah s'est concentrée sur sa carrière, rencontrant d'autres hommes à l'occasion, mais sans s'engager sur le plan sexuel ou affectif. Récemment, André l'a rappelée. Il lui a dit qu'elle lui manquait beaucoup, et ils ont recommencé à se fréquenter. André a très vite commencé à prendre leur relation très au sérieux, Sarah ne demandait pas mieux!

Dès le premier mois, André a commencé à l'interroger sur les hommes qu'elle avait fréquentés dans l'intervalle. Elle lui a répondu qu'elle n'avait fait que des rencontres sans conséquence. André l'a accusée de lui mentir, et l'a traitée de toutes sortes de noms. Il a commencé à lui poser des questions

FRÉQUENTATIONS - DÉFINITIONS.

Vous pourriez dire :

La violence dans les fréquentations englobe la violence affective, physique ou sexuelle qu'exerce une personne contre une autre dans un contexte de fréquentation où le couple ne vit pas ensemble.

La violence affective ou verbale, forme la plus difficile à reconnaître, fait beaucoup de mal à la victime. Elle peut se manifester par des menaces, des humiliations, des insultes, des pressions, le maintien du partenaire à l'écart, des reproches, des cris et le bris d'objets, et d'autres formes de colère, de jalousie et de possessivité.

La violence physique implique le recours à la force; elle peut se manifester par la contrainte physique, des claques, des coups de poing, des coups de pied, des poussées, des morsures, l'étranglement ou l'usage d'une arme.

La violence sexuelle a lieu lorsqu'une personne pose des gestes à caractère sexuel sans le consentement de l'autre personne, par exemple, dans les cas de viol dans les fréquentations. En termes juridiques, on parle alors d'agression sexuelle. Souvent, l'agresseur se sert de menaces afin que sa victime se soumette. Le fait que cette dernière ait consenti à certaines activités sexuelles dans le passé n'entre pas en considération.

Donnez maintenant quelques précisions sur ce que nous savons de la violence dans les fréquentations.

Vous pourriez dire:

La violence dans les fréquentations peut arriver à tout âge, mais les adolescentes sont le groupe le plus exposé. Pour beaucoup de jeunes femmes, le fait d'avoir un petit ami est encore une indication importante de leur valeur, à leurs propres yeux et aux yeux d'autrui. Elles s'imaginent souvent qu'il vaut mieux se contenter de peu plutôt que de rester seules. Les situations de violence que vivent les jeunes adolescentes dans leurs fréquentations risquent dans bien des cas de donner le ton à leurs relations futures.

Tout comme dans d'autres formes de violence, il s'agit ici d'une question de pouvoir et de contrôle. Dans notre société, les gens ne sont pas tous traités également; ceux qui ont moins de pouvoir sont plus vulnérables à la violence. Voilà pourquoi l'homme est d'habitude l'agresseur.

Demandez aux participants s'ils ont des questions ou des observations à formuler sur ce qui précède. Passez ensuite à la discussion sur les PREMIERS SIGNAUX D'AVERTISSEMENT.

5 PREMIERS SIGNAUX D'AVERTISSEMENT DE LA VIOLENCE DANS LES FRÉQUENTATIONS : VIOLENCE AFFECTIVE (environ 10 minutes)

Les PREMIERS SIGNAUX D'AVERTISSEMENT mentionnés dans la documentation sont tous des signaux de violence affective. La violence

affective dégénère souvent en violence physique ou sexuelle. Par conséquent, si l'on est à l'affût des signes de violence affective, on peut détecter les premiers signaux d'avertissement de la violence dans une fréquentation.

Vous pourriez dire :

Maintenant que nous avons vu quelques exemples de violence dans les fréquentations, comment pouvez-vous reconnaître et aider d'autres personnes à reconnaître les personnes ou les situations potentiellement violentes?

La violence dans les fréquentations commence souvent par la violence affective employée pour contrôler l'autre. La violence affective dégénère souvent en violence physique ou sexuelle. Par conséquent, l'un des moyens de détecter les risques de violence associés à la fréquentation de telle ou telle personne consiste à reconnaître les signes de la **violence affective**.

La personne qui a toujours l'impression de «marcher sur des oeufs» pour ne pas mettre l'autre en colère avance en terrain dangereux!

Les **premiers signaux d'avertissement** que voici peuvent vous faire prendre conscience des risques de violence associés à une situation donnée, qui vous concerne ou concerne quelqu'un d'autre.

Distribuez la feuille sur les PREMIERS SIGNAUX D'AVERTISSEMENT.

Lisez-la avec les participants.

PREMIERS SIGNAUX D'AVERTISSEMENT : VIOLENCE AFFECTIVE

Voici quelques signaux qu'il y a risque de violence à fréquenter une certaine personne: Cette personne

- Se montre jalouse ou possessive
- N'accepte pas que l'autre lui dise «non»
- Veut contrôler les activités de l'autre et ses rapports avec ses amis et sa famille
- Dénigre les idées de l'autre, ses amis, sa famille, son apparence physique
- Prend toutes les décisions seule
- Impose à l'autre une conception traditionnelle des relations homme-femme
- Conduit à toute vitesse ou fait peur
- Exprime ses craintes ou son angoisse par de la colère
- Accuse l'autre de mentir
- Refuse de parler de ses sentiments et ensuite, explose
- Devient colérique ou violente après avoir bu ou pris des drogues

Certains comportements sont aussi des signaux d'avertissement

- Les menaces
- Les comportements manipulateurs et contrôlants
- Les comportements embarrassants
- Les reproches

Rappelez-vous : Si quelqu'un a l'impression de «marcher sur des oeufs» pour empêcher l'autre de se mettre en colère, attention, des problèmes s'annoncent!

6 MESURES DE PRÉCAUTION

le (environ 5 minutes)

Les MESURES DE PRÉCAUTION qui suivent peuvent assurer plus de sécurité dans les fréquentations.

Vous pourriez dire :

Surveiller les premiers signaux d'avertissement de la violence affective est une façon d'éviter la violence dans les fréquentations. Mais il y a également d'autres mesures de précaution à prendre quand on fréquente quelqu'un.

Distribuez la feuille sur les MESURES DE PRÉCAUTION

Lisez-la avec les participants.

MESURES DE PRÉCAUTION

Voici quelques conseils qui pourraient vous aider ou aider quelqu'un de votre connaissance.

Quand vous sortez avec quelqu'un:

- Fiez-vous à votre instinct
- Prévoyez des mesures de sécurité
- Les premières fois, rencontrez-vous dans des endroits publics
- Dites à quelqu'un où vous allez et avec qui vous êtes
- Affirmez-vous; partez si vous n'êtes pas à l'aise
- Arrangez-vous pour pouvoir partir au besoin; prévoyez un moyen de transport ou ayez de l'argent pour prendre l'autobus, un taxi ou pour téléphoner
- Arrangez-vous pour pouvoir appeler un taxi, et pour connaître l'adresse où vous êtes
- Payez votre part; évitez les obligations
- Apprenez à connaître la personne que vous fréquentez; ses valeurs sont-elles semblables aux vôtres?
- Évitez toute situation qui peut tourner au viol; lancez des messages clairs
- Dans une fréquentation à long terme, restez en communication avec vos amis et votre famille

7 COMMENT RÉAGIR À LA VIOLENCE DANS LES FRÉQUENTATIONS (environ 5 minutes)

Il faut que le groupe sache que certaines attitudes et certains gestes peuvent contribuer à faire cesser la violence dans les fréquentations. Insistez sur le fait que le **pas le plus important, c'est de reconnaître le caractère violent de la situation.**

Vous pourriez dire :

Que pouvez-vous faire si vous ou quelqu'un de votre connaissance vit une situation de violence? Le plus important est de reconnaître qu'il s'agit: bel et bien d'une situation violente, puis d'agir en conséquence.

Cette prise de conscience peut être difficile, et pour différentes raisons; par exemple, si la victime croit qu'il vaut mieux avoir affaire à quelqu'un de cet acabit plutôt que de ne pas avoir de partenaire, ou encore que les choses vont s'arranger. Il faut absolument comprendre que la tendance à contrôler et à être jaloux ne fait qu'empirer avec le temps, elle ne diminue pas.

Distribuez la feuille CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE et lisez-la avec les participants.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

- Dites-vous qu'aucune personne n'a le droit d'en contrôler une autre
- Faites porter le blâme sur la bonne personne, c'est-à-dire l'agresseur
- Parlez de la situation de violence à quelqu'un en qui vous avez confiance
- Mettez fin à la relation le plus tôt possible
- Envisagez d'avertir la police s'il y a eu viol pendant les fréquentations ou agression physique

8 REVUE DE L'INTERROGATION (environ 10 minutes)

Demandez aux participants de reprendre L'INTERROGATION qu'ils ont complétée plus tôt.

Lisez chaque question et chaque réponse à haute voix. La réponse à toutes les questions est «FAUX». Selon le temps disponible, vous voudriez peut-être encourager les participants à discuter de chaque point. Tout le monde ne sera pas nécessairement d'accord avec les réponses, et certains participants soulèveront peut être des points qui sembleront n'avoir aucun lien avec le sujet. Si la chose se produit, voici ce que vous pourriez dire :

- Qu'en pensent les autres?»
- Voilà une question qui ferait un autre bon sujet de discussions.»
- Je vais noter cette question et communiquer avec quelqu'un qui pourrait nous renseigner là-dessus.»

INTERROGATION SUR LA VIOLENCE DANS LES FRÉQUENTATIONS

1. La violence dans les fréquentations n'arrive que chez les adolescents.
Les faits : La violence dans les fréquentations arrive à tout âge. Jeunes et vieux peuvent en être victimes.
2. La jalousie est une manifestation d'amour.
Les faits : La jalousie dérive des sentiments d'insécurité. La personne qui est motivée par ces sentiments n'agit pas par amour, mais par besoin de contrôler.
3. La violence cessera quand il y a suffisamment d'amour. Les choses finiront par s'arranger.
Les faits : C'est tout le contraire. La violence augmente à mesure que la dépendance affective et le degré d'engagement. La violence dans les fréquentations évolue généralement vers le pire, et non vers le meilleur.
4. L'alcool et les drogues sont les causes de la violence dans une relation.
Les faits : L'alcool et les drogues ne causent pas la violence. Cependant, elles sont souvent présentes dans les situations de violence, et servent souvent d'excuse.
5. Il y a un lien significatif entre la violence et l'origine ethnique, l'éducation ou le revenu.
Les faits : La violence dans les fréquentations n'a rien à voir avec l'origine ethnique, l'éducation ou le revenu.
6. Les femmes ne se servent pas de violence physique dans leurs fréquentations.
Les faits : Bien que les agresseurs soient le plus souvent des hommes, il arrive parfois que des femmes se servent de violence physique. Les études montrent que les femmes agissent sans doute alors par mesure d'autoprotection, ou encore en réaction à la violence affective.
7. Les comportements violents trouvent toujours leur origine dans la situation familiale de l'agresseur.
Les faits : La violence ne s'apprend pas toujours dans la famille. Cependant, les hommes qui ont vu leur père agir avec violence sont davantage susceptibles de recourir eux aussi à la violence pour résoudre les problèmes qu'ils rencontrent dans leurs relations personnelles.
8. Il y a des femmes qui persistent à fréquenter une personne violente parce qu'au fond, elles aiment cela.
Les faits : La victime de violence affective finit par perdre son estime de soi. Les femmes qui sont victimes de violence peuvent finir par penser qu'elles le méritent. Il arrive qu'il soit de plus en plus difficile pour elles de s'affirmer et de mettre fin à la situation.
9. Lorsque la femme met fin à la relation, le risque de violence disparaît.
Les faits : Au contraire, les femmes sont plus à risque lorsqu'elles décident de mettre fin à la relation, parce que la violence est une question de pouvoir et de contrôle.

9 CONCLUSION: QUE FAUT-IL FAIRE MAINTENANT? (environ 5 minutes)

Pendant les cinq dernières minutes de la séance, vous pourriez demander aux participants s'ils aimeraient se réunir à nouveau pour:

- continuer la discussion (surtout si vous avez manqué de temps pour couvrir tous les points);
- inviter une personne-ressource du milieu qui parlerait de la violence dans les fréquentations et des services offerts dans la communauté;
- voir un film sur la violence dans les fréquentations recommandé par une personne-ressource de la communauté;
- envisager des moyens d'encourager le conseil scolaire local à mettre sur pied des programmes susceptibles de promouvoir des rôles masculins et féminins plus sains et réaliser des programmes de prévention de la violence dans les fréquentations;
- envisager des moyens d'encourager les collèges et universités de la région à mettre sur pied des services de consultation et des services éducatifs en matière de violence dans les fréquentations;
- agir concrètement contre la pornographie et les publicités offensantes qui banalisent la violence contre les femmes.

Si quelqu'un a des préoccupations particulières, vérifiez s'il connaît le programme d'aide aux employés ou le service de consultation syndicale, le cas échéant. Consultez la **LISTE DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES** pour d'autres idées sur les sources d'aide.

Remerciez les participants de leur présence.

DOCUMENTS À DISTRIBUER



La violence dans les fréquentations

Renseignements du...

Centre national d'information sur la violence dans la famille

Qu'est-ce que la violence dans les fréquentations?

La *violence dans les fréquentations* désigne toute attaque sexuelle, physique ou psychologique infligée délibérément par un partenaire à la personne qu'il fréquente. Cette définition exprime la conviction que toutes les formes de violence sont nuisibles et doivent être prises au sérieux. Les fréquentations peuvent en effet être marquées par une kyrielle d'actes tout aussi nuisibles que ceux que l'on a l'habitude de juger graves, comme la violence physique ou sexuelle. Bien que les femmes puissent être violentes au même titre que les hommes, la violence faite aux femmes est plus répandue et revêt habituellement un caractère plus menaçant.

L'alcool est souvent un catalyseur de la violence dans les fréquentations. Les gens croient d'ailleurs fréquemment que l'alcool est à l'origine du problème. En fait, les agresseurs eux-mêmes mettent leur violence sur le compte de l'alcool.

On désigne du nom d'*abus sexuel* tout contact sexuel non désiré, le recours à la force ou au chantage pour obliger un ou une partenaire à avoir des relations sexuelles, le viol et la tentative de viol, ainsi que les rapports sexuels ou la tentative de rapports sexuels avec une personne qui est sous l'influence de l'alcool ou (le la drogue. En règle générale, ce sont les femmes qui sont les victimes de ces types d'abus. Même si toutes ces actions créent; des blessures émotives, elles n'entraînent pas toutes des dommages corporels.

L'agression sexuelle est particulièrement dangereuse lorsque l'agresseur refuse de porter un condom en dépit du risque d'infection par le VIH (sida). Elle suscite une angoisse additionnelle chez la victime, qui doit vivre avec la crainte d'être infectée.

La *violence physique* englobe les gestes suivants : bousculer, gifler, donner des coups de poing ou de pied, mordre, brûler, tirer les cheveux, utiliser une arme, menacer une personne avec une arme, ou séquestrer quelqu'un. Ces attaques laissent des marques autant psychologiques que physiques. De façon générale, les hommes ont recours à la force pour exercer un contrôle, tandis que les femmes l'utilisent pour se protéger, pour riposter ou parce qu'elles ont peur d'une attaque imminente de la part de leur partenaire¹. Certaines femmes vivent dans la terreur d'une attaque. Les hommes, de leur côté, ne semblent pas craindre la violence de leur amie. En règle générale, ils jugent inoffensif l'usage de la force chez les femmes.

La *violence psychologique* à l'instar de l'abus sexuel ou de la violence physique, varie en intensité et ses conséquences sont diverses. Insulter un partenaire ou jurer contre lui, le rabaisser, le menacer ou le terroriser, détruire ses biens, l'isoler de ses amis et de sa famille, et le traiter avec une possessivité irrationnelle ou une jalousie extrême sont tous des comportements représentatifs de la violence psychologique, qui n'a d'autre but que le contrôle de l'autre. En détruisant la confiance en soi de l'autre personne, l'agresseur tente de limiter son autonomie.²

Les hommes comme les femmes ont recours à la violence psychologique pour contrôler leur partenaire. Les hommes sont plus enclins à intensifier cette violence lorsqu'ils croient perdre le contrôle. Quand les mots ne suffisent plus, ils ont parfois recours à la violence physique.

La violence psychologique jette les deux partenaires dans le désarroi. La société en minimise pourtant souvent les effets, car elle ne laisse aucune trace physique. Les collectivités offrent peu d'appui aux victimes de violence psychologique, hommes ou femmes.

L'ampleur du problème

Le nombre croissant d'études sur le sujet (voir la bibliographie)³ témoigne de l'intérêt accru que suscite la violence dans la société canadienne. Les études s'entendent sur le fait que la violence dans les fréquentations constitue un problème grave au Canada, mais il est encore difficile d'en mesurer

l'étendue exacte puisque chacune utilise des questions différentes afin de déterminer s'il y a eu agression : certains chercheurs utilisent les définitions juridiques⁴ (c'est-à-dire celles du *Code criminel*) tandis que d'autres ont recours à une définition plus vaste tenant compte des dommages émotionnels et physiques *possibles*.⁵

Quoi qu'il en soit, entre 16⁶ et 35⁷ p. 100 des femmes auprès de qui une enquête a été menée ont indiqué avoir été victimes d'au moins une agression physique par un homme qu'elles ont fréquenté.

Les études sur les abus sexuels dans les fréquentations sont encore moins précises puisque la définition d'abus sexuel varie et que les réponses fournies par les hommes et par les femmes diffèrent considérablement. Dans l'étude menée par DeKeseredy et Kelly⁸ (1993), 27,8 p. 100 des femmes interrogées ont fait état d'au moins un cas d'abus sexuel au cours des 12 derniers mois. Au moins 45,1 p. 100 d'entre elles ont indiqué avoir été victimes de tels abus depuis qu'elles ont terminé leur secondaires⁹. En prenant comme point de référence les définitions de l'agression sexuelle fournies dans le Code criminel, Roberts¹⁰ (1993) a constaté que 37 p. 100 des Canadiennes avaient été victimes d'au moins une agression sexuelle depuis l'âge de 16 ans.

Les mythes sur la violence dans les fréquentations

Mythe	Réalité
Les femmes risquent davantage de se faire attaquer par un étranger.	Selon des études menées au Canada, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, les femmes risquent beaucoup plus de se faire agresser par une connaissance. Les hommes qu'elles fréquentent sont plus dangereux que les étrangers.
La jalousie est un signe d'amour.	La jalousie est la cause la plus courante de la violence dans les fréquentations. Lorsqu'un homme accuse continuellement une femme de flirter ou d'avoir une liaison et qu'il soupçonne tous ceux avec qui elle parle, il est possessif et dominateur.
S'il la frappe, c'est qu'elle l'a provoqué.	Personne ne mérite d'être frappé. Qu'il y ait eu provocation ou non, rien n'excuse la violence. Elle ne règle pas les problèmes, même si elle réduit souvent la victime au silence.
Les victimes de violence ne mettent pas fin aux fréquentations car elles aiment l'abus.	Ce n'est pas parce qu'elles aiment être persécutées que les victimes poursuivent la relation. La plupart d'entre elles préfèrent essayer d'améliorer leur relation plutôt que d'y mettre fin. Les adolescentes, en particulier, se sentent obligées de tenir bon puisque la société considère qu'il est préférable d'avoir un ami «abusif» que pas d'ami du tout.

Les mythes sur la violence dans les fréquentations (suite)

Mythe	Réalité
Les hommes ne peuvent contrôler leur désir sexuel; si une femme excite son partenaire et qu'il l'agresse, elle a couru après.	Les hommes peuvent contrôler leur désir sexuel. C'est pourquoi il est illégal de forcer une personne à avoir des relations sexuelles. Même si elle consent aux caresses et aux baisers, une femme est encore maîtresse de son corps. Lorsqu'une femme dit NON ou ÇA SUFFIT, l'homme est tenu, par la loi, d'arrêter.
Les hommes sont en droit de s'attendre à des faveurs sexuelles s'ils paient pour une sortie ou s'ils ont une relation de longue date avec leur partenaire.	Ce mythe est particulièrement bien ancré chez les adolescents. En fait, une personne ne peut raisonnablement s'attendre à des faveurs sexuelles en retour d'une invitation ou parce qu'elle a payé pour la sortie. Qui plus est, toutes les relations de longue date ne doivent pas nécessairement mener «au lit». Toute relation sexuelle doit être volontaire, et les deux partenaires doivent s'entendre sur le moment propice.
Les choses s'amélioreront peut-être.	Après les premiers signes de violence, la situation empire généralement en l'absence d'intervention. Il ne faut pas attendre le jour où il changera. Les partenaires ont besoin d'aide pour briser le cycle.
Les railleries ne font mal à personne.	La violence psychologique est souvent considérée comme le recours inoffensif aux railleries. Mais se faire traiter de tous les noms est blessant; c'est pourquoi les gens le font. La violence psychologique diminue l'estime de soi, parfois de façon permanente. Pour de nombreuses femmes, elle constitue l'aspect le plus néfaste d'une relation d'abus.
Il suffit de regarder un homme pour savoir s'il est un «bateur de	Il n'existe pas d'agresseur type - l'agresseur n'est pas nécessairement le tas de muscles décrit par les femmes». médias. Ce peut être un compagnon de classe, un copain de discothèque ou même un voisin.
Cela n'arrive qu'aux autres.	<i>Personne</i> n'est à l'abri de la violence dans les fréquentations. Ce type de violence n'est pas restreint à une classe sociale particulière ni à un groupe ethnique ou racial. Certaines femmes sont agressées dès leur première rencontre, tandis que d'autres le sont à la suite de longues fréquentations. Tout le monde est à risque.

Les signes avant-coureurs

Voici des signes avant-coureurs qui peuvent vous aider à repérer les risques d'abus sexuel ou de violence physique au cours des fréquentations. Chaque signe est accompagné de faits ou de méthodes pour vous guider dans vos démarches. L'information vous aidera également à mieux venir en aide aux femmes qui sont victimes d'agression.

Signe avant-coureur : Votre partenaire menace d'avoir recours à la violence.

Faits et méthodes : Une menace, quelle qu'elle soit, ne doit jamais être prise à la légère. Si votre partenaire menace d'avoir recours à la violence, demandez de l'aide immédiatement. La situation est grave; ce n'est pas un jeu. Les hommes mettront généralement leurs menaces à exécution. Vous pouvez obtenir de l'aide de conseillers, de personnes travaillant dans des maisons d'hébergement pour femmes violentées, de professeurs et de nombreux groupes communautaires. Vos amies peuvent également vous aider, mais soyez prudente. Si votre confidente banalise votre expérience ou vous dit «bah, ils font tous ça», adressez-vous ailleurs.

Signe avant-coureur : Votre partenaire est obsédé par l'idée de vous dominer et de contrôler vos faits et gestes.

Faits et méthodes : Étudiez l'attitude de votre partenaire à l'égard des femmes et cherchez à connaître son opinion sur des sujets tels que l'égalité des femmes ou les compromis dans une relation. Soyez à l'affût des signes avant-coureurs indiquant qu'il veut que tout se déroule à sa façon.

Signe avant-coureur : Votre partenaire est possessif sur le plan sexuel et vous diminue ou vous humilie souvent.

Faits et méthodes : Il faut aborder directement la question. Vous devez dire à votre partenaire que vous ne tolérerez pas cette attitude. Que vous fréquentiez ou non une personne, vous avez le droit de faire ce que vous voulez de votre corps. S'il n'est pas d'accord, il peut toujours rompre.

Signe avant-coureur : Vous savez que votre ami Ella déjà abusé d'une autre femme. Soin père est

violent physiquement. Votre partenaire accepte ou défend le recours à la violence.

Faits et méthodes : L'abus au cours des fréquentations fait souvent partie d'un modèle de comportement continu. Si votre partenaire était abusif dans une relation antérieure, il risque fort de l'être encore. Les hommes font souvent peu de cas de la violence parce qu'elle prend l'allure d'un mode de vie dans leur famille ou parmi leurs pairs. Pour briser ce cycle, incitez votre partenaire à consulter un conseiller.

De nombreux hommes discutent entre eux de l'usage de la violence. Au cours de ces conversations, il faut insister sur le fait que l'abus est néfaste. Il faudrait encourager les femmes à faire part de leur expérience. Lorsque la victime se tait, l'agresseur peut penser qu'il s'en «tire à bon compte». Le silence peut également lui donner le message que la violence n'est pas vraiment un problème.

Que pouvez-vous faire?

Si vous êtes **victime de violence**, demandez de l'aide. Des conseillers compétents peuvent vous aider à guérir les cicatrices émotionnelles et physiques que laisse l'abus.

Si vous voulez tenter de résoudre le problème avec votre partenaire, insistez sur le fait que les excuses ne suffisent pas. Il a besoin d'aide. Les hommes violents ne changent pas du jour au lendemain, et le premier coup n'est jamais le dernier.

Si vous soupçonnez qu'une **personne de votre connaissance est victime de violence**, écoutez-la et appuyez-la. Il est important de *ne pas la blâmer*. Faites-lui savoir que la situation n'est pas normale et que son partenaire est responsable des actes qu'il commet elle n'a pas provoqué la violence et ne la mérite pas.

Faites-lui voir qu'il n'arrêtera pas de lui-même. Les deux partenaires ont besoin d'aide. Elle doit panser ses plaies, et il doit apprendre à mieux se comporter.

Si vous soupçonnez que **quelqu'un que vous connaissez est abusif**, dites-lui que c'est mal et illégal. Faites-lui voir qu'il est responsable de ses

actes; n'acceptez aucune excuse.

Dites-lui que tout contact sexuel non désiré, y compris le fait de tirer profit d'une femme qui est sous l'influence de l'alcool ou de la drogue, est une agression sexuelle. insistez sur le fait qu'une condamnation pour agression sexuelle peut entraîner dix ans de prison.

Où obtenir de l'aide?

La plupart des collectivités offrent des services pour les victimes et pour les agresseurs. Ces organismes vous fourniront aide et renseignements. Le YMCA pourrait être un bon point de départ. Les centres locaux d'aide aux victimes de viol et d'agression sexuelle peuvent aussi grandement vous aider.

Si vous êtes encore aux études, demandez à un conseiller en orientation ou à un professeur de vous aider à trouver un organisme qui travaille avec les jeunes. Les adolescentes peuvent également appeler Jeunesse j'écoute au numéro sans frais 1-800-668-6868.

Si vous voulez mettre fin à la violence dans les fréquentations, n'hésitez pas à faire valoir votre point de vue. Faites savoir à votre entourage que la violence, quelle qu'elle soit, n'est pas excusable. Parlez des autres façons de régler les problèmes dans une relation.

Appuyez les programmes de sensibilisation à l'école, au collège, à l'université et dans l'ensemble de la collectivité qui traitent des problèmes de la violence faite aux femmes et qui visent à mettre fin à la violence en favorisant l'égalité dans les fréquentations. Par exemple, les programmes scolaires devraient aborder le lien entre la jalousie et la domination, d'une part, et l'abus sexuel, d'autre part.

Joignez-vous à la campagne visant à persuader les gens que **NON, C'EST NON** et que les hommes qui brandissent le poing sont responsables de leurs actes, et non les femmes qu'ils frappent.

Suggestions de lectures

«La violence dans les relations amoureuses n'est pas un phénomène isolé» par Marina Princz. Vis-à-Vis (1992). Volume 9, numéro 4. Disponible

auprès du Centre national d'information sur la violence dans la famille, Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 1B4. Téléphone: 1-800-267-1291.

Prévention de la violence dans les fréquentations (1992). Disponible auprès de la Société canadienne de la Croix-Rouge, Fraser Région, Suite 207 - 88, rue Tenth, New Westminster (Colombie-Britannique) V3M 6H8

Ayoye! (1992). Disponible auprès de la Direction-Jeunesse, 222, avenue Laurier est, Ottawa (Ontario) K1N 6P2.

Trousses d'information(des frais sont exigés)

VIRAJ : Programme de prévention de la violence dans les relations amoureuses des jeunes par Francine Lavoie, Lucie Vézina, Annie Gosselin et Line Robitaille (1992). Disponible auprès de la Coordination de la condition féminine, ministère de l'Éducation, Gouvernement du Québec, 1035, de la Chevrotière, Québec (Québec) G1R 5A5

Prévention de la violence dans les fréquentations : vue d'ensemble et réponse(1992). Disponible auprès de la Société canadienne de la Croix-Rouge, Fraser Région, Suite 207 - 88, rue Tenth, New Westminster (Colombie-Britannique) V3M 6H8

Il faut dire Non à l'agression. (1993). Disponible auprès du YWCA du Canada, 80, rue Gerrard est, Toronto (Ontario) M5B 1G6

Vers qui? Vers quoi?(1993). Disponible auprès de la Coordination de la condition féminine, ministère de l'Éducation... voir adresse sous VIRAJ.

Matériel documentaire audiovisuel

Le catalogue des documents audiovisuels sur la violence dans la famille, disponible auprès du Centre national d'information sur la violence dans la famille contient plus de 70 titres de films et de bandes vidéo sur la violence familiale. On peut les emprunter aux bureaux régionaux de l'Office national du film. «Le Prince héritier» et «Sur la bonne voie» sont hautement recommandés.

Notes

1. Thorne-Finch, R. *Ending The Silence: The Origins and Treatment of Male Violence Against Women*. Toronto: University of Toronto Press, 1992. P.10
2. Ibid., p. 13
3. Cairns, K.V. and J. Wright. *A Survey of Unwanted Sexual Attention in the University of Calgary Residence Complex* Report to University Housing. Calgary: University of Calgary, 1993.
4. Rodgers, K. «Résultats d'une enquête nationale sur l'agression contre la conjointe» *Juristat: Bulletin de service* Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique (1994) : vol. 14, n° 9 : p. 3.
5. Kelly, K. and W. DeKeseredy. "The Incidence and Prevalence of Woman Abuse in Canadian University and College Dating Relationships" dans le *Journal of Human Justice* (1993) : vol. 4, n° 2 : p. 25 - 52.
6. Rodgers, *ibid.*, p.12
7. Kelly, *ibid.*, p. 28
8. *Ibid.*, p. 29
9. *Ibid.*, p. 24
10. Roberts, J. «L'administration de la justice pénale dans les cas d'agression sexuelle», dans *Juristat : Bulletin de service* Ottawa : Centre canadien de la statistique,juridique (1994): vol. 14, n° 7 : p. 1.

Bibliographie

Check, J.V.P, et V. LaCrosse. *Attitudes and Behaviour Regarding Pornography, Sexual Coercion and Violence in Metropolitan Toronto High School Students* Toronto: The LaMarsh Research Programme Reports on Violence and Conflict Resolution, 1988.

Elliot, S., D. Odynak and H. Krahn. *A Survey of Unwanted Sexual Experiences among University of Alberta Students*

Research report to the Council on Student Life. Edmonton: University of Alberta, 1992.

Finkleman, L. *Report of the Survey of Unwanted Sexual Experiences among Students of the University of New Brunswick, Fredericton and Saint Thomas University* Fredericton: University of New Brunswick Counselling Services, 1992.

Fitzpatrick, D. and C. Halliday. *Not the Way to Love: Violence against Young Women in Dating Relationships*. Nova Scotia: Cumberland County Transition House Association, 1992.

Litch-Mercer, S. *Not a Pretty Picture: An Exploratory Study of Violence Against Women in High School Dating Relationships* Toronto: Education Wife Assault, 1987 (révisé en 1988).

Le présent document a été préparé en vertu d'un contrat par Katharine Kelly de l'Université Carleton.

Pour de plus amples renseignements au sujet de la violence familiale, veuillez communiquer avec le:

Centre national d'information sur la violence dans la famille
Localisateur postal 0201A2
Division de la prévention de la violence familiale
Direction générale des programmes et des services de santé
Santé Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 1B4

Téléphone : (613) 957-2938
ou appelez sans frais: **1-800-267-1291**



ATS (appareils de télécommunication pour personnes sourdes) :
(613) 952-6396 ou
sans frais : **1-800-561-5643**

Télécopieur : (613) 941-8930

Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes
à maintenir et à améliorer leur état de santé.
Santé Canada



LISTE DE RESSOURCES COMMUNAUTAIRES

SERVICE D'URGENCE

Inscrire ici le numéro de téléphone local

CENTRES D'AIDE AUX VICTIMES D'AGRESSION

SEXUELLE OU DE VIOL ☎ _____

POLICE/GRC ☎ 911 (là où le service est offert)
or numero du détachement local

CLINIQUE D'URGENCE LIGNE

D'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE ☎ _____

Certains des ressources suivantes sont offertes dansvotre région. Pour trouver leur numéro de téléphone, cherchez dans les pages blanches de l'annuaire téléphonique, renseignez-vous auprès des Services d'information de vore municipalité, ou demandez aux

Services d'assistance de l'école secondaire ☎ _____

Services d'assistance universitaire ou du collèèg ☎ _____

Centres pour femmes ☎ _____

Programmes de prévention de la violence dans

les fréquentations ☎ _____

Services de santé communautaire à l'enfance et à la

jeunesse ☎ _____

Maison de transition/refuge

Police/GRC : Services aux victimes ☎ _____

Écoles : Services d'assistance par les pairs/Conseillers

scolaires ☎ _____

Jeunesse j'écoute ☎ 1-800-668-6868 (ligne nationale sans frais)

Unité sanitaire de la province de la ville ☎ _____

Organisations et programmes autochtones ☎ _____

Ministère dse Services sociaux ☎ _____

..... ☎ _____

..... ☎ _____

..... ☎ _____

Rappelez-vous : Si une ressource donnée ne peut pas (ou ne veur pas) vous aider, adressez-vousà d'autres ressources jusqu'à ce que vous obteniez l'aide dont vous avez besoin.

LA VIOLENCE DANS LES FRÉQUENTATIONS:

Un risque à tout âge

PARLONS-EN!

DISCUSSION DE 55 MINUTES

Qu'est-ce que la violence dans les fréquentation?

Quel effet a-t-elle sur nous et sur les gens que nous connaissons?

Peut-on trouver de l'aide dans notre collectivité?

QUAND? _____
Heure et date

OÙ? _____
Lieu/adresse

Pour obtenir plus d'informations
communiquez avec :

Nom(s) _____

Téléphone _____

Le matériel ayant servi à préparer cette violence dans la famille,
séance s'appuie sur l'information fournie
par le Centre national d'information sur la

LA VIOLENCE DANS LES FRÉQUENTATIONS : UN RISQUE À TOUT ÂGE

SENSIBILISATION DU PERSONNEL EN MILIEU DE TRAVAIL

ORDRE DU JOUR

Présentations

Qu'est-ce que la violence dans les fréquentations?	20 minutes
Premiers signaux d'avertissement	10 minutes
Mesures de précaution	5 minutes
Comment réagir à la violence dans les fréquentations	5 minutes
Revue de l'interrogation	10 minutes
Que faut-il faire maintenant?	5 minutes

INTERROGATION SUR LA VIOLENCE DANS LES FRÉQUENTATIONS

Encerclez votre réponse (VRAI ou FAUX)

- | | | | |
|----|--|---|---|
| 1. | La violence dans les fréquentations n'arrive que chez les adolescents. | V | F |
| 2. | La jalousie est une manifestation d'amour | V | F |
| 3. | La violence cessera quand il y a suffisamment d'amour. Les choses finiront par s'arranger. | V | F |
| 4. | L'alcool et les drogues sont les causes de la violence dans une relation. | V | F |
| 5. | Il y a un lien significatif entre la violence et l'origine ethnique, l'éducation ou le revenu. | V | F |
| 6. | Les femmes ne se servent pas de violence physique dans leurs fréquentations. | V | F |
| 7. | Les comportements violents trouvent toujours leur origine dans la situation familiale de l'agresseur. | V | F |
| 8. | Il y a des femmes qui persistent à fréquenter une personne violente parce qu'au fond, elles aiment cela. | V | F |
| 9. | Lorsque la femme met fin à la relation, le risque de violence disparaît. | V | F |

CAS TYPES

Écoutez bien la lecture du récit. Après chaque récit, répondez aux questions sur votre feuille.

1. Marie sort avec Richard depuis le début de son Secondaire V. Depuis quelques semaines, Richard lui pose toutes sortes de questions. Il n'arrête pas de lui demander à qui elle a parlé en classe, pourquoi elle n'était pas à la maison quand il lui a téléphoné, et pourquoi elle passe avec ses amies du temps qu'elle pourrait lui consacrer à lui. Marie ne s'en inquiétait pas trop au début, mais depuis peu, Richard a presque toujours l'air de mauvaise humeur. À l'école, il la traite de toutes sortes de noms, pour ensuite s'excuser. Hier soir, il l'a frappée. Il dit qu'il est contrarié parce qu'il l'aime et qu'elle le «rend fou».

Avons-nous ici un exemple de violence dans les fréquentations? Oui Non

Si oui, quels étaient les signaux d'avertissement _____

2. Il y a deux ans, Sarah a fréquenté un homme appelé André. Elle souhaitait que la relation débouche sur quelque chose de plus sérieux, mais pas André. Ils ont fini par s'éloigner l'un de l'autre. Sarah s'est concentrée sur sa carrière, rencontrant d'autres hommes à l'occasion, mais sans s'engager sur le plan sexuel ou affectif. Récemment, André l'a rappelée. Il lui a dit qu'elle lui manquait beaucoup, et ils ont recommencé à se fréquenter. André a très vite commencé à prendre leur relation très au sérieux, et Sarah ne demandait pas mieux!

Dès le premier mois, André a commencé à l'interroger sur les hommes qu'elle avait fréquentés dans l'intervalle. Elle lui a répondu qu'elle n'avait fait que des rencontres sans conséquence. André l'a accusée de lui mentir, et l'a traitée de toutes sortes de noms. Il a commencé à lui poser des questions sur ses collègues de travail. Il n'arrêtait pas d'appeler sa secrétaire pour surveiller ses allées et venues. Sarah, bouleversée, répète à André qu'il ne s'est rien passé. Il refuse encore de la croire.

André a-t-il un comportement acceptable? Oui Non

Son comportement laisse-t-il entrevoir des problèmes à l'horizon? Oui Non

Si oui, quels sont les signaux d'avertissement? _____

3. A 45 ans, Bernard veut recommencer à sortir avec des femmes. Il vient en effet de divorcer, après 20 ans de mariage. En ce moment, il fréquente Émilie qui est récemment devenue veuve, et qui se trouve à être aussi son superviseur immédiat au travail. Lorsqu'ils se voient, Émilie boude parfois et quand Bernard lui demande ce qui ne va pas, elle réplique : «Rien, laisse-moi tranquille.» Un soir, Bernard a insisté. Elle lui a crié : «Laisse-moi tranquille, sinon tu pourras te chercher un autre emploi!»

Avons-nous ici un exemple de violence dans les fréquentations? Oui Non

Qui des deux abuse de l'autre? _____

4. Karine a été invitée à une partie chez quelqu'un qu'elle ne connaît pas très bien. Pendant la soirée, elle a un peu trop bu. Elle a finalement décidé de dormir un peu pour récupérer, et elle est allée s'étendre dans la chambre à coucher, où elle a perdu conscience. Quand elle s'est réveillée, elle s'est aperçue qu'elle était à moitié nue. Stéphane, avec qui elle est sortie l'an passé, était assis sur le bord du lit et la regardait, un sourire aux lèvres.

Sommes-nous devant un exemple de «viol dans les fréquentations»? Oui Non

Si oui, est-ce la faute de Karine? Oui Non

Si oui, pourquoi? _____

LA VIOLENCE DANS LES FRÉQUENTATIONS : DÉFINITIONS

La violence dans les fréquentations englobe la violence affective, physique ou sexuelle qu'exerce une personne contre une autre dans un contexte de fréquentation où le couple ne vit pas ensemble.

LA VIOLENCE AFFECTIVE OU VERBALE, forme la plus difficile à reconnaître, fait beaucoup de mal à la victime. Elle peut se manifester par des menaces, des humiliations, des insultes, des pressions, le maintien du partenaire à l'écart, des reproches, des cris et le bris d'objets, et d'autres formes de colère, de jalousie et de possessivité.

LA VIOLENCE PHYSIQUE implique le recours à la force; elle peut se manifester par la contrainte physique, des claques, des coups de poing, des coups de pied, des poussées, des morsures, l'étranglement ou l'usage d'une arme.

LA VIOLENCE SEXUELLE a lieu lorsqu'une personne pose des gestes à caractère sexuel sans le consentement de l'autre personne. Souvent, l'agresseur se sert de menaces afin que sa victime se soumette. Le fait que cette dernière ait consenti à certaines activités sexuelles dans le passé n'entre pas en considération.

PREMIERS SIGNAUX D'AVERTISSEMENT : VIOLENCE AFFECTIVE

Voici quelques signaux qu'il y a risque de violence à fréquenter une certaine personne: Cette personne

- Se montre jalouse ou possessive
- N'accepte pas que l'autre lui dise «non»
- Veut contrôler les activités de l'autre et ses rapports avec ses amis et sa famille
- Dénigre les idées de l'autre, ses amis, sa famille, son apparence physique
- Prend toutes les décisions seule
- Impose à l'autre une conception traditionnelle des relations homme-femme
- Conduit à toute vitesse ou fait peur
- Exprime ses craintes ou son angoisse par de la colère
- Accuse l'autre de mentir
- Refuse de parler de ses sentiments et ensuite, explose
- Devient colérique ou violente après avoir bu ou pris des drogues

Certains comportements sont aussi des signaux d'avertissement

- Les menaces
- Les comportements manipulateurs et contrôlants
- Les comportements embarrassants
- Les reproches

Rappelez-vous : Si quelqu'un a l'impression de «marcher sur des oeufs» pour empêcher l'autre de se mettre en colère, attention, des problèmes s'annoncent!

MESURES DE PRÉCAUTION

Voici quelques conseils qui pourraient vous aider ou, aider quelqu'un de votre connaissance.

Quand vous sortez avec quelqu'un:

- Fiez-vous à votre instinct
- Prévoyez des mesures de sécurité
- Les premières fois, rencontrez-vous dans des endroits publics
- Dites à quelqu'un où vous allez et avec qui vous êtes
- Affirmez-vous; partez si vous n'êtes pas à l'aise
- Arrangez-vous pour pouvoir partir au besoin; prévoyez un moyen de transport ou ayez de l'argent pour prendre l'autobus, un taxi ou pour téléphoner
- Arrangez-vous pour pouvoir appeler un taxi, et pour connaître l'adresse où vous êtes
- Payez votre part; évitez les obligations
- Apprenez à connaître la personne que vous fréquentez; ses valeurs sont-elles semblables aux vôtres?
- Évitez toute situation qui peut tourner au viol; lancez des messages clairs
- Dans une fréquentation à long terme, restez en communication avec vos amis et votre famille

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

- Dites-vous qu'aucune personne n'a le droit d'en contrôler une autre
- Faites porter le blâme sur la bonne personne, c'est-à-dire l'agresseur
- Parlez de la situation de violence à quelqu'un en qui vous avez confiance
- Mettez fin à la relation le plus tôt possible
- Envisagez d'avertir la police s'il y a eu viol pendant les fréquentations ou agression physique

ÉVALUATION DE LA SÉANCE PAR LES PARTICIPANT

1. Quelle est votre évaluation globale de la séance?

Inutile 1 2 3 4 5 Utile

2. Que pensez-vous de la façon dont l'information est organisée?

Mal organisée 1 2 3 4 5 Bien organisée

3. Dans quelle mesure les documents suivants sont-ils utiles à la séance?

Inutile 1 2 3 4 5 Utile

Liste des ressources communautaires

Exercice sur les cas types

Premiers signaux d'avertissement (discussion et feuilles remises)

Mesures de précaution (discussion et feuilles remises)

le que vous pouvez faire (discussion et feuilles remises) Interrogation

Quels éléments avez-vous trouvés les plus utiles? Préciser s.v.p.

Conseilleriez-vous à d'autres personnes de participer à cette séance? Pourquoi?

Remarques générales (continuer au verso)

ÉVALUATION DU MATÉRIEL PAR L'ANIMATEUR

Animateur :

Lieu de travail:

Combien de personnes ont assisté à la séance?

1. Quelle est votre évaluation globale de la séance?

Inutile 1 2 3 4 5 Utile

2. Avez-vous trouvé utiles les éléments suivants?

Inutile 1 2 3 4 5 Utile

Guide de planification

Conseils aux animateurs

Liste des ressources communautaires

Guide par étapes de la séance

Exercice sur les cas types

Interrogation

Premiers signaux d'avertissement

Mesures de précaution

Ce que vous pouvez faire

Ce matériel vous a-t-il été utile en tant qu'animateur? Oui Non

Comment pourrait-on l'améliorer?

Recommanderiez-vous à d'autres personnes d'utiliser ce manuel? Oui Non

Autres remarques (continuer au verso)

Nous vous prions de remplir ce formulaire et de l'envoyer par la poste ou par télécopieur au Centre national d'information sur la violence dans la famille, Division de la promotion des programmes de santé, Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 1B4. Télécopieur: (613) 941-8930